



OBJECTIFS

- Connaitre la maladie
- Savoir évaluer le risque
- Être capable de se protéger

DUREE

- Théorie : présentation collective de 30 minutes, suivi d'un temps d'échange.

CONTENU DE LA SENSIBILISATION

- Le mode de transmission de la maladie
- Les symptômes et la conduite à tenir
- Les mesures de prévention collectives et individuelles
- La réglementation
- Questions diverses



ORGANISATION

Le CDG intervient avec son matériel : ordinateur et vidéoprojecteur.

La collectivité met à disposition une salle où l'on peut projeter un diaporama.

La présence d'un responsable et/ou référent prévention de la collectivité est conseillée.